



## Jugement non notifié

Par **jugement**, le **30/04/2019** à **08:31**

J'ai eu un jugement en février 2017 non notifié ce jour et une connaissance m'a dit que J'aurai Été condamnée à 6 mois de prison ferme j'avais été avertie Du jugement par la police mais je n'en me suis pas rendue au tribunal c'était Pour utilisations frauduleuses des fonds du collègue alors que j'étais gestionnaire

j'ai été radié des cadres et au chômage depuis 2013 en retraite bientôt

je suis convoquée par la police malgré la non notification du jugement qu'est ce que je risque ?

merci de votre reponse